



# Concours Mon Journal Animal / Poissons

## Règlement

### **Article 1. Organisation du jeu**

Via son département L214 Éducation, l'association L214 organise un jeu sur la thématique des poissons. L'association est domiciliée à : L214, CS20317, 69363 Lyon 08 Cedex.

### **Article 2 : Inscription**

Le jeu est ouvert gratuitement à toute personne, de 6 à 15 ans, ou à toute classe ou tout collectif d'élèves du CP à la 3<sup>e</sup>, sous la responsabilité de leurs enseignants, professeurs documentalistes ou conseillers pédagogiques.

### **Article 3 : Participation**

Les participants devront envoyer par e-mail, à l'adresse [monjournalanimal@L214.com](mailto:monjournalanimal@L214.com), le nombre de poissons-clowns total trouvé dans le numéro 5 de *Mon journal animal*.

### **Article 4 : Calendrier**

Le jeu est ouvert du 1er janvier 2020 au 30 avril 2020.

### **Article 5 : Prix et remise des prix**

Les participants ayant relevé le bon nombre de poissons-clowns dans le numéro de *Mon journal animal* 5 se verront remettre un lot comprenant un sticker "Je défends les animaux" illustré par des poissons, ainsi qu'un badge "Je défends les animaux" illustré par des poissons. Ce lot sera envoyé gratuitement au domicile des participants, ou à leur établissement scolaire le cas échéant.